

TULLE, le 8 août 2014

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014)

*Secrétariat Général
SM/SL*

Arrêtés du 8 août 2014

N° 59 - Arrêté portant acceptation :

- du contrat de location souscrit avec GRENKE Location SAS, pour un montant trimestriel de 219 € HT, soit 262,80 € TTC,**
- du contrat de maintenance souscrit avec la SARL DEMAILLY - le Bureau Fonctionnel pour un photocopieur couleur installé au secrétariat des élus de la Ville, pour un montant de 0,0395 € HT la copie couleur et 0,00395 € HT la copie noir et blanc.**

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR